

Le potentiel du dictionnaire spécialisé bilingue électronique : viser la discursivité ou la formalisation des relations sémantiques ?¹

Résumé

Dans cet article nous discutons les implications théoriques et pratiques de l'intégration en lexicographie et en terminologie de la dimension cognitive – orientée vers les concepts et les contextes –, grâce à l'élargissement des bases de connaissances. Notre discussion portera sur le dictionnaire spécialisé bilingue qui devrait inclure les connaissances encyclopédiques et contextuelles et permettre à l'utilisateur de "naviguer" en fonction de ses interrogations grâce au potentiel du dictionnaire informatisé. Nous présenterons les principes et les grandes lignes d'un tel dictionnaire, en prenant l'exemple du *Dictionnaire bilingue de la distribution* (Dancette et Réthoré, à paraître). Nous discuterons, dans l'optique du dictionnaire électronique, la question de la formalisation des relations sémantiques et celle du caractère nécessairement contextuel et discursif de notre dictionnaire qui, par certains traits, est un dictionnaire encyclopédique.

Mots-clés : terminologie bilingue, besoins du traducteur, dictionnaire électronique

L'article proposé vise à discuter les implications théoriques et pratiques d'une évolution fondamentale en lexicologie-lexicographie et en terminologie, à savoir l'intégration de la dimension cognitive – orientée vers les concepts et les contextes –, et l'élargissement des bases de connaissances. Notre discussion portera sur le dictionnaire spécialisé bilingue qui devrait démontrer la faisabilité théorique et pratique d'une approche nouvelle, incluant les connaissances encyclopédiques et contextuelles et permettant à l'utilisateur de "naviguer" en fonction de ses interrogations grâce au potentiel du dictionnaire informatisé.

Après avoir présenté les lignes directrices d'un tel dictionnaire, nous décrirons, dans un deuxième temps, certaines caractéristiques du *Dictionnaire bilingue anglais-français de la distribution*, premier dictionnaire bilingue de ce domaine (à paraître, Dancette et Réthoré 1997). Ce domaine est particulièrement intéressant pour tester notre approche à cause de sa complexité notionnelle et terminologique et de la quasi-inexistence d'outils terminologiques s'y rapportant. Dans un troisième temps, nous discuterons la question de la formalisation des relations sémantiques, comme exemple particulier de l'exploitation par moyens électroniques d'une base de connaissances élargie. Nous essaierons de voir jusqu'où il est possible et souhaitable de pousser la formalisation.

1. Le dictionnaire spécialisé bilingue. Quel potentiel doit-il offrir ?

Les dictionnaires, de toutes catégories, s'inscrivent aujourd'hui dans un contexte pragmatique, théorique et technique qui en augmente considérablement le potentiel.

1.1. Contexte pragmatique : les besoins sont identifiés

Les recherches récentes sur les utilisateurs de dictionnaire (Varantola 1994, Atkins 1996, Mackintosh 1997, entre autres) révèlent qu'il y a presque autant de publics cibles que

d'utilisateurs. Elles montrent également que les consultations sont nombreuses et se situent à des niveaux de connaissance notionnelle et de compétence linguistique très variables.

De telles enquêtes renforcent le besoin souvent exprimé, par les traducteurs notamment, d'accéder à tous les niveaux d'information et de voir traiter adéquatement à la fois des concepts et des termes (besoin de documentation et d'appariement des termes). On comprend mieux aujourd'hui que les dictionnaires bilingues traditionnels, souvent conçus comme de simples répertoires de termes, répondent mal aux besoins, entre autres facteurs, parce que, en traduction, la recherche d'équivalents relève non seulement de problèmes lexicaux ponctuels mais aussi de la compréhension globale du texte à traduire et même du domaine.

1.2. Contexte théorique : de nouvelles voies vers l'intégration de la dimension cognitive (et discursive) dans les modèles descriptifs des langues

1.2.1. En sémantique et lexicologie, depuis les travaux de Wierzbicka (1985) et Langacker (1987), par exemple, les réflexions mettent en évidence le rôle de la mémoire et du contexte dans le processus de saisie du sens. Ainsi, G. Gross avec la sémantique des classes d'objet (Gross et Clas 1997), Fillmore (1976) avec la sémantique des cadres (reprise par Atkins 1996 en lexicologie), Kleiber (1994) avec la sémantique du prototype, ou Mel'cuk (Mel'cuk, Clas et Polguère 1995) avec le schéma de régime et les fonctions lexicales, intègrent-ils tous dans la description du terme le schéma d'emploi de ce terme en discours, c'est-à-dire sa structure argumentative, sa morphologie, ses modes d'actualisation, son fonctionnement aspectuel, etc. En cela, ces travaux dépassent, sans pour autant les invalider, les descriptions traditionnelles basées sur l'analyse componentielle du sens, limitées au mot.

Au niveau pratique de la rédaction des dictionnaires, ces approches ont ouvert un domaine encore peu exploité, pour le français du moins, avec les exceptions notables du *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (Mel'cuk et al. 1984, 1988, 1992, 1998) et du *Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires* (Binon et Verlinde, à paraître) en langue de spécialité. Les systèmes descriptifs adoptés innovent par au moins deux traits principaux : la présentation des relations sémantiques et la mise en évidence des relations collocationnelles.

1.2.2. Répercussions de ces approches en terminologie bilingue et en traductologie (ou convergence?)

En terminologie bilingue, la convergence est grande : les approches contrastives (d'un système linguistique à l'autre) se sont affinées et révèlent les insuffisances des méthodes se limitant au simple appariement de termes de langue à langue. Comme dans les approches lexicologiques décrites ci-dessus, cette évolution se manifeste par deux tendances qui se renforcent l'une l'autre. D'une part, les systèmes descriptifs intègrent les réseaux conceptuels et la mise en évidence systématique des relations sémantiques (Meyer 1995, Atkins 1996, Fontenelle 1997, Otman 1997). D'autre part, elles intègrent les contextes discursifs, la collocation au sens large. Les possibilités liées à l'extraction et à l'exploitation des collocations dans les grands corpus électroniques font dire à Gouadec (1997:29) que "la terminologie est réintégrée dans la phraséologie". Cette boutade exprime bien le revirement de situation : le terme, pris dans l'entité phrastique, se retrouve dans son terrain naturel, la langue. De surcroît, l'émergence de la socioterminologie donne une plus grande visibilité au phénomène de la variabilité culturelle des notions. Ainsi, le terme et la notion sont-ils reliés à l'ensemble des contextes d'utilisation,

tant linguistiques (cooccurrence lexicale) que pragmatiques (variabilité des notions et facteurs culturels).

Dans le même temps, en traductologie, les conceptions simplistes du transcodage basé sur les seules contraintes linguistiques ont été abandonnées au profit d'une meilleure appréciation du rôle du contexte et des connaissances extralinguistiques sur la compréhension et du rôle de la phraséologie et des ressources expressives (variantes lexicales, paraphrases) sur le processus créatif de la traduction (Delisle 1984, Dancette 1995). Au plan lexical, primordial en traduction, l'importance de l'explicitation des relations hiérarchiques ou associatives entre termes est maintenant pleinement reconnue pour la solution de problèmes typiques. Par exemple, en cas de lacune lexicale dans l'autre langue, le traducteur doit pouvoir remplacer, en connaissance de cause, un générique par un spécifique (équivalent hyponymique) ou vice versa (équivalent hyperonymique). Le dictionnaire doit alors permettre de rendre compte des phénomènes complexes de multidimensionnalité (Bowker et Meyer, 1993), de quasi-synonymie et de hiérarchie du lexique (Galinski et Nedobity 1990, Heid 1993, Sager 1993).

L'évolution dans tous les domaines mentionnés va, nous l'avons vu, dans le sens de l'élargissement des bases de connaissances et de l'explicitation des relations sémantiques dans les dictionnaires. Toutefois, sur le plan pratique, il s'agit de concilier de nombreux objectifs difficilement conciliables : élargir la base de connaissance tout en structurant la nature de l'information et tout en limitant malgré tout la quantité de l'information à présenter; il ne faut pas noyer le lecteur! En d'autres termes, viser une formalisation qui ne soit pas réductrice des nuances à exprimer. C'est là, pensons-nous, que réside la difficulté essentielle, car l'informatique augmente les moyens, certes, mais ne résout pas les problèmes subtils de la description des langues naturelles, dont l'organisation n'est pas toujours logique.

1.3. Contexte technologique

L'élargissement du contenu tant linguistique qu'encyclopédique des dictionnaires spécialisés bilingues (ou multilingues) s'inscrit dans un contexte technologique qui le rend possible.

En ce qui concerne la forme, notons les avantages matériels qu'offrent les nouvelles technologies : accroissement illimité des possibilités de stockage de l'information sur support électronique (cédéroms, documents "en ligne", Internet). En ce qui concerne le contenu, nous distinguons trois stades :

1.3.1. Établissement du corpus électronique (en amont)

Il existe de nombreux corpus électroniques, utilisables en ligne directe (Frantexte, Bibliothèque Nationale, Brown), souvent téléportables à partir du Net, parfois gratuits, et dans un nombre croissant de langues. De plus, quand le corpus constitué à partir de sources disponibles n'est pas suffisant, il peut être construit en numérisant les documents papier, les revues spécialisées, les bulletins, etc.

1.3.2. Rédaction du dictionnaire

Au stade de l'exploitation du corpus, c'est-à-dire de la rédaction du dictionnaire proprement dite, mentionnons deux types de logiciels : a) les logiciels de dépouillement statistique (ex. : SPAD.T, Lexico 1, Hyperbase, Pat), utiles pour calculer la fréquence des mots afin de les classer par ordre d'usage, ou pour valider les néologismes et les candidats à la lexicalisation; b) les analyseurs ou "étiqueteurs" (*parsers*) qui permettent de travailler non seulement sur des

mots ou expressions, mais aussi sur l'identification des parties du discours. Les applications de ces logiciels en terminologie sont multiples : extraction des termes candidats, repérage des informations à insérer dans l'entrée de dictionnaire, construction des liens entre termes.

1.3.3. Consultation (aval)

Au niveau de la consultation du dictionnaire, la définition des fonctionnalités offertes à l'utilisateur concerne les formules de consultation, les niveaux de lecture et l'écriture, c'est-à-dire tout ce qui rend le potentiel du dictionnaire exploitable au maximum. C'est là que la technique rejoint les théories énoncées plus haut : dans le dictionnaire hypertexte, le parcours de lecture est guidé par la grille de connaissance dont la structure relationnelle et les orientations de lecture sont matérialisées à l'écran par différents indices (icônes, fenêtres, etc.), par des clés permettant la navigation à l'intérieur du texte. C'est ce qu'on appelle la structure hypertextuelle, définie comme la superposition d'un ensemble de données et d'un ensemble de connaissances.

Concrètement, la consultation du dictionnaire peut se faire à partir de termes (anglais, français, ou toute autre langue) appartenant aux lexiques, ou à partir de champs (la définition, l'équivalent, les exemples, les domaines du terme, les relations sémantiques, les marques d'usage, les régionalismes, etc.) De plus, deux modes de consultation du dictionnaire sont possibles : la recherche spécifique (par exemple, un équivalent) et la recherche périphérique, pour se documenter sur une notion, les différences de sens entre un terme et un autre, les variations culturelles, etc.

Ainsi, ces techniques rendent possible et accessible la description complète des notions, qui englobe à la fois la définition sémantique et l'ensemble des réseaux conceptuels reliant la notion à la multitude de contextes d'utilisation. C'est en ce sens que le dictionnaire envisagé peut devenir l'interface entre documentation, terminologie et traduction.

Le dictionnaire que nous présentons ci-dessous a été conçu dans cette optique. Par son contenu notionnel hautement spécialisé, d'une part, et la profondeur et la hiérarchisation de l'information, d'autre part, il cherche à répondre aux besoins multiples des traducteurs, rédacteurs, apprenants de la langue de spécialité et professionnels de la distribution.

2. Le Dictionnaire bilingue de la distribution (DBD)

La formule du dictionnaire ayant déjà été décrite ailleurs (Dancette et Rhétoré 1997), nous nous contentons de présenter brièvement une entrée type afin de rendre plus concrète la discussion sur le potentiel du dictionnaire spécialisé bilingue.

SUPERSTORE

Équivalents :

SUPERMAGASIN, GRANDE SURFACE SPÉCIALISÉE

Domaines : point de vente, discompte

Définition :

Grande surface proposant en **libre-service** (*self-service*) et à bas prix un **assortiment** (*assortment*) large et profond dans une **catégorie de produits** (*product category*) non alimentaires.

Précisions sémantiques :

Le **supermagasin** peut être un **magasin en emplacement isolé** (*free(-)standing store*) ou faire partie d'un **centre de grandes surfaces** (*power center*). Dans tous les cas, il est situé en périphérie du centre ville et dispose d'une **aire de stationnement** (*parking area*) spacieuse.

Relations internationnelles :

Le **supermagasin** est un **magasin spécialisé** (*specialty store*) qui, en raison de sa politique de prix et de sa taille, entre dans la catégorie **grande surface discompte** (BIG BOX STORE). Il est à rapprocher de *category-killer*, terme qui qualifie le même type de magasin en mettant davantage l'accent sur sa position concurrentielle.

Autre équivalent : **grande surface spécialisée** (*category killer*)

Complément d'information :

Né dans le secteur alimentaire, le concept de **supermagasin** s'est déplacé vers d'autres secteurs, tels que l'informatique (*computer superstore* : **supermagasin d'informatique**), l'électronique (*electronics superstore* : **supermagasin d'électronique**), le livre (*book superstore* ou *super bookstore* : **supermagasin du livre** ou **superlibrairie**) et les fournitures de bureau (*office supply superstore* : **supermagasin de fournitures de bureau**).

Informations linguistiques :

On trouve aussi en français l'anglicisme "superstore".

Exemples :

- Bureau en Gros, Future Shop, Aventure Électronique (Canada)
- The Sports Authority, Borders, OfficeMax, Comp USA (États-Unis)
- Décathlon, Castorama (France)
- Virgin (Belgique)

Ce modèle dictionnaire en neuf rubriques est construit sur trois lignes de force : la description approfondie des notions sur le mode contrastif, les informations linguistiques (variantes lexicales, usages officiels ou recommandés, mises en garde, collocations, dérivations) et l'explicitation des relations sémantiques et des relations d'équivalence. Les termes en caractères gras pour le français ou en italiques pour l'anglais renvoient à d'autres entrées du dictionnaire auxquelles ils sont liés. L'établissement de liens hypertextuels entre ces termes permet à l'utilisateur de consulter les autres entrées et de mettre en lumière, de proche en proche, les relations existant entre tous les termes d'un sous-domaine.

L'article SUPERSTORE renvoie à une quinzaine de termes associés. Certains correspondent aux traits définitoires du terme vedette (*grande surface*) ou à des propriétés de la notion (*libre service, bas prix, assortiment [large et profond]*). Certains se situent dans un rapport d'hyperonymie (*grande surface, magasin spécialisé*) ou d'hyponymie (*supermagasin du livre*); d'autres entretiennent des relations associatives (*category killer*). L'explicitation des liens

existant entre les termes est le plus systématiquement présentée dans la rubrique intitulée "Relations internationnelles".

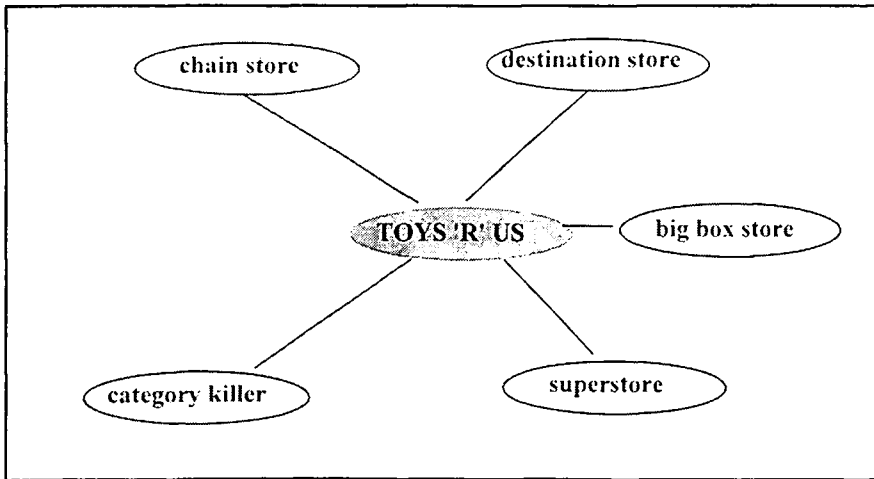
Si l'utilisateur se rapporte à ces différentes entrées (par exemple, ASSORTIMENT, POLITIQUE DES PRIX), il aura accès à d'autres informations. Idéalement, afin de maximaliser le potentiel du dictionnaire, nous voudrions fournir des tableaux clairs et précis des relations internationnelles dans chacune des deux langues visées, et des relations d'équivalence entre les deux langues. Nous verrons que le flou des notions rend la chose difficile, parfois impossible, et limite les tentatives de formalisation.

3. La délicate question de la formalisation des relations sémantiques

Les difficultés soulevées par la quasi-synonymie et la non-isomorphie sont si grandes que nous pouvons nous demander si les tentatives de formalisation des relations sémantiques mènent à une impasse ou s'il faut accepter que les solutions proposées relèvent du compromis, reflet d'une réalité terminologique et notionnelle floue et variable. Les exemples qui figurent ci-dessous sont exposés plus en détail dans Dancette & Borotra (1996).

3.1. Quasi-synonymie

Le graphe qui suit présente les termes anglais *category killer*, *superstore*, *big-box store*, *destination store* et *chain store*, relevés dans la presse spécialisée, souvent au sein du même article, pour désigner les points de vente du type Toys'R'Us ou IKEA. La multitude d'appellations pour une même réalité engendre le phénomène de quasi-synonymie.



Graph 1 - Un Toys 'R' Us est un ...

La nature des relations qui unissent ces termes peut être visualisée par le tableau 1 ci-dessous concernant les trois termes les plus proches sémantiquement : *category killer*, *superstore*, *big-box store*.

Traits sémantiques	<i>category killer</i>	<i>superstore</i>	<i>big-box store</i>
grande surface	+	+	+
libre-service	+	+	+
assortiment spécialisé	+	+	Ø
produits non alimentaires	+	+	Ø
prix réduits	+	+	+
aménagement sobre	Ø	Ø	+

Tableau 1 - Grille d'analyse des traits sémantiques

Les traits sémantiques se retrouvent tous dans les trois termes (+) ou alors, sans être invalidés, ne constituent pas des traits définitoires pertinents (Ø). La proximité sémantique est donc très grande. Pourtant, l'examen du niveau de conceptualisation où ils se situent et de leurs contextes d'utilisation nous a fait exclure la possibilité de les considérer comme synonymes ou comme co-hyponymes de la classe GRANDE SURFACE. En effet, ils ne sont pas mutuellement exclusifs puisqu'une grande surface peut être à la fois CATEGORY KILLER, SUPERSTORE et BIG-BOX STORE. Les relations associatives dont il est ici question sont complexes à déterminer. Par exemple, un BIG BOX STORE ou un SUPERSTORE sera désigné CATEGORY KILLER lorsqu'on voudra marquer le trait "stratégie marketing (aggressive)". Les concepts se chevauchent et s'organisent de façon parallèle.

De ce fait, toute représentation formelle de type classique, sous forme d'arbres, par exemple, est exclue. C'est peut-être là la limite d'un projet de formalisation dans un dictionnaire à base sémantique large : les relations sémantiques peuvent être expliquées – ou même suggérées par des contextes donnés en parallèle pour chacun des termes et chacune des langues, selon la solution dictionnaire préconisée –, mais en formalisant les relations sémantiques, on risque de gommer des nuances importantes. (On trouvera dans Atkins 1996 une autre solution en réponse aux mêmes problèmes.)

3.3. Non-correspondance des termes d'une langue à l'autre (non-isomorphie)

Dans le secteur de la distribution, les cas de non-correspondance des termes entre l'anglais et le français abondent. En effet, les réalités divergent grandement selon les pays, comme le montre, par exemple, la grande variation des différents types de magasins, tant dans leur apparence que dans l'assortiment ou le service qu'ils offrent. Il s'agit là d'un obstacle à la formalisation des relations d'équivalence, lié au découpage différent de la réalité d'une langue à l'autre.

Dans l'approche contrastive que nous avons choisie, la description des concepts implique leur mise en relation les uns avec les autres, l'appariement des termes et la confrontation des définitions reçues par les termes dans chacune des langues (ou des communautés culturelles). De surcroît, puisque les traits définitoires divergent souvent par un aspect seulement, l'on doit, lors de la rédaction des articles de dictionnaire, concilier les traits pour dégager les points communs. Il s'agit là de la méthode traditionnelle de la terminologie, mais elle est peut-être plus difficile à appliquer dans le domaine de la distribution qu'ailleurs du fait qu'il n'existe pas à ce jour de dictionnaire bilingue de la distribution et que le travail de défrichage n'a encore jamais été fait.

Au niveau des équivalences terminologiques, nous avons identifié trois types de problèmes :

a) des équivalences partielles (ex. : *grande surface spécialisée* pour *category killer*, qui traduit également *superstore2*; est un équivalent partiel car le trait "marketing agressif" n'est pas rendu;

b) des équivalences converses (ex. : *electronic shopping* et *vente électronique* sont les seuls termes lexicalisés représentant la notion, mais ils présentent la réalité sous un angle opposé).

Ces problèmes d'équivalence révèlent des décalages traductionnels ("translation mismatches", Heid 1993), à savoir des cas de non-correspondance lexico-sémantique des termes d'une langue à l'autre, et même parfois à l'intérieur d'une même langue. En tant que terminologue, on peut alors se poser la question s'il est légitime de présenter certains couples de termes comme équivalents. Sans vouloir remettre en cause le fondement même de la terminologie bilingue-multilingue, il convient en tout état de cause de préciser dans l'article de dictionnaire que la correspondance est imparfaite. Là encore, la formalisation recherchée est limitée.

c) Le troisième type de problème est celui des lacunes terminologiques dues à la disparité des structures hiérarchiques (ex.: *monétique* ou *vente à distance* sont des génériques qui n'ont pas d'équivalent anglais).

Dans le *Dictionnaire bilingue de la distribution*, nous précisons avec soin le statut terminologique des termes. Quand nous présentons comme équivalent possible une création (la nôtre ou celle d'autres auteurs), nous indiquons qu'il s'agit d'une proposition et nous justifions notre démarche. Connaissant le statut lexical de tous les équivalents, leurs connotations et leurs nuances, l'utilisateur du dictionnaire peut choisir en connaissance de cause, puisque, en définitive, c'est bien lui qui a le dernier mot (Varantola 1994).

4. Conclusion

Dans un domaine de spécialité tel que celui que nous avons choisi de décrire, l'abondance des cas de quasi-synonymie et de non-correspondance ou de correspondance partielle des termes limite les possibilités de formalisation des relations sémantiques. Cela ne veut pas dire que l'effort n'en vaille pas la peine, mais il faut être conscient de la difficulté. En traduction ou en rédaction, les divergences de structures et les phénomènes de décalages ne constituent pas souvent des obstacles insurmontables. En effet, le traducteur travaillant en contexte dispose généralement de procédés langagiers (ad hoc) qui lui permettent de contourner les difficultés lexicales. Toutefois, la stratégie d'évitement des problèmes ne s'offre pas au terminologue qui doit présenter des solutions terminologiques applicables à tous les contextes. Une telle situation supposerait la bi-univocité des termes; or elle existe rarement.

L'absence de solutions faciles, formalisables, renforce la conception d'un dictionnaire de type explicatif, descriptif, évolutif et non normatif. Somme toute, et c'est peut-être une compensation, si le lexique de la langue de spécialité est difficilement formalisable, le dictionnaire a intérêt à rester discursif et à présenter l'information en expliquant les subtilités. Peut-être est-il ainsi plus conforme aux besoins multiples de l'utilisateur, plus propice aussi à encourager sa créativité et son autonomie langagières. En contrepartie, la consultation en est plus longue et plus ardue. L'élargissement des bases de connaissances se traduit par une augmentation du volume de l'information qui ne peut être que partiellement compensée par la formalisation. Les

problèmes que nous avons évoqués dans cet article confirment la nécessité de mettre au point des techniques dictionnairiques puissantes.

5. Note

- ¹ Nos remerciements vont à Christophe Réthoré qui a relu cet article et enrichi la section sur le contexte technologique, ainsi qu'au ministère de la Culture et des Communications (Québec) qui a financé la recherche.

6. Références

- Atkins, B. T. S. (1996) "Bilingual Dictionaries; Past, Present and Future", in Gellerstam, M. et al. (eds.), *Euralex '96, Proceedings I-II*, Papers submitted to the Seventh Euralex International Congress on Lexicography in Göteborg, Sweden. pp. 515-543.
- Atkins, B. T. S. et K. Varantola (1997) "Monitoring Dictionary Use", *International Journal of Lexicography* 10/1, March 1997, pp. 1-45.
- Béjoint, H. (1997) "Regards sur la définition en terminologie", *Cahiers de lexicologie* 70/1. pp.19-26.
- Binon, J., S. Verlinde et al. (à paraître) *Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires (DAFA)*. Paris : Didier-Hatier.
- Bowker, L. and I. Meyer (1993) "Beyond a Textbook's Concept System: Handling Multi-dimensionality in New Generation Term Banks" in K. Schmitz (ed.) *TKE'93: Terminology and Knowledge Engineering*, Francfort, INDEKS Verlag.
- Carr, M. (1997) "Internet Dictionaries and Lexicography", *International Journal of Lexicography*, 10/3, pp. 209-230.
- Condamines, A. et J. Rebeyrolle (1997) "Point de vue en langue spécialisée", *Meta* XLII, 1, pp. 174-184.
- Dancette, J. (1995) *Parcours de traduction, étude expérimentale du processus de compréhension*, Lille, Presses universitaires de Lille.
- Dancette, J. et S. Borotra (1996) "Quasi-synonymie et non-isomorphie dans le dictionnaire spécialisé bilingue", in J. Kocourek, *Actes du 7e symposium de linguistique de l'université Dalhousie, (ALFA) 8/9*, Halifax, oct. 1996, pp. 63-79.
- Dancette, J. et C. Réthoré (1997) "Élaboration du dictionnaire bilingue de la distribution : entre dictionnaire de langue et dictionnaire encyclopédique", *Méta* 42/2, pp. 229-243.
- Delisle, J. (1984) *L'analyse du discours comme méthode de traduction; théorie et pratique*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Farina, D. (1996) "The Bilingual Lexicographer's Best Friends", *Lexicographica*, vol. 12, pp. 1-15.
- Fillmore (1976) "Frame Semantics and the Nature of Language", in Harnad, SR. Steklis, H.D. & Lancaster, J. (eds.), *Origins and Evolution of Language and Speech*. New York : The New York Academy of Sciences.
- Fontenelle, T. (1997) "Using a bilingual dictionary to create semantic networks", *International Journal of Lexicography*, 10/4, pp. 275-303.
- Galinski, C. et W. Nedobity (1990) "Une banque de données terminologiques considérée comme un outil de gestion", *La banque des mots*, 9/2.
- Gouadec, D. (1997) "Dictionnaires terminologiques - l'impact des nouvelles technologies", *Meta* XLII, 1, 1997, pp. 24-32.

- Gross, G. et A. Clas (1997) "Les classes d'objet et la désambiguïsation des synonymes", *Cahiers de lexicologie* 70/1, p. 27-40.
- Heid, U. (1993) "Le lexique : quelques problèmes de description et de représentation lexicale pour la traduction automatique", in Bouillon, P. et A. Clas, *La traductique*, Montréal, Presses universitaires de Montréal.
- INaLF/CNRS (1995) *Concepts opératoires de l'INaLF*, Paris, Éd. CNRS.
- Kleiber, G. (1994) "Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs. approche cognitive", *Langue française. Le lexique : construire l'interprétation*. Larousse 103, pp. 9-22.
- Langacker, R. (1987) *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford, CA : Stanford University Press.
- Mackintosh, K. (1997) "An Empirical Study of Dictionary Use in L2-L1 Translation", in *Using Dictionaries: Study of Dictionary Use by Language Learners and Translators*. Ed. B. T. S. Atkins, Lexicographia Series Maior, Tübingen: Niemeyer.
- Mel'cuk, I. et al. (1984, 1988, 1992, 1998) *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, tomes I- IV, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'cuk, I., A. Clas et A. Polguère (1995) *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Paris/Louvain, Duculot.
- Meyer, I. (1995) "Constructing a Knowledge-Based Term Bank: Fundamentals and Implications", *Actes du Colloque Terminology and Documentation in Specialized Communication*, Hull (Canada).
- Otman, G. (1997) "Les bases de connaissances terminologiques : les banques de terminologie de seconde génération", *Méta* 42/2, pp. 244-256.
- Réthoré, C. (1997) "Lexicométrie et lexicographie spécialisée : le cas du *Dictionnaire bilingue de la distribution*", *Actes du colloque Langues de spécialité de l'ACFAS*, Trois-Rivières (Canada).
- Sager, J. C. (1993) *Language Engineering and Translation*, Amsterdam, John Benjamins.
- Salem, A. (1990) *Lexico1*, version 0.7, Saint-Cloud (France), Lexicométrie et textes politiques, INaLF-CNRS/ENS de Fontenay-St.Cloud.
- Snell-Hornby, M. (1990) "Dynamics in Meaning as a Problem for Bilingual Lexicography", in J. Tomaszczyk and B. Lewandowska-Tomaszcyk, (eds.), *Meaning and Lexicography*, Philadelphie, John Benjamins.
- Svensen, Bo (1997) "Practical Lexicography: Principles and Methods of Dictionary-Making", *International Journal of Lexicography*, 10/44, p. 346-57.
- Varantola, K (1994) "The dictionary user as decision-maker", in W. Martin, W. Meijs, M. Moerland, E. Ten Pas, P. van Sterkenburg and P. Vossen (eds.), *EURALEX 1994*, Proceedings, Amsterdam : Vrije Universiteit, pp. 606-611.
- Wierzbicka, A. (1985) *Lexicography and Conceptual Analysis*, Ann Arbor, Karoma.